

Programme :

Espaces publics centraux : 3,1 ha
 Pôle multiservice 1 875 m²
 Lotissement 1,2 ha

- voir fiche 2
 - idem

Surface : 72 ha

Montant prévisionnel travaux espaces publics :

4 443 340 €HT



Synthèse diagnostique et enjeux

Redynamisation du centre-ville

1/ Volet commerces, services et aménité

- Espace public : Aménager des espaces publics attractifs, allégés de la contrainte stationnement
- Mobilité : organiser le stationnement à partir des axes structurants en périphérie, hiérarchiser les flux et donner sa place à chaque mode
- Création d'un pôle multiservice

2 / Volet résidentiel

- Résidentiel : amélioration du bâti existant dont accessibilité aux locaux bâti sur commerces et identification d'emprises utiles à la diversification de l'offre existante
- Tissu urbain et patrimoine : valoriser les passages, les vues sur les cœurs d'îlots, les équipements et les bâtiments remarquables



Plan cadre d'aménagement

3 / Volet environnemental

- Environnement : Limiter l'imperméabilisation des sols, végétaliser pour contribuer aux îlots de fraîcheur,...
- Paysage : les espaces végétalisés de cœur d'îlot sont majoritairement à préserver. De nouveaux espaces verts publics sont créés.

L'aménagement des poches de stationnements paysagés permettent un accès efficace au centre par des cheminements piéton rabattant vers des espaces apaisés. De lieux où passer, les espaces centraux deviennent des lieux où être.

L'aménagement est séquencé selon ses différents contextes et marqué aux espaces d'articulation.

L'ensemble forme un continuum d'espaces urbains qualifiés et hiérarchisés.



Rue de la République en direction de la Mairie



Rue de la République depuis la rue du Maréchal Ney vers le sud



Rue de la République en sa partie centrale vers l'abbatiale



Axonométrie des espaces centraux autour de l'axe commerçant